

PASSEPORT SPECIAL DE SERVICE

No. 170

Nous, Ministre des Affaires Etrangères, prions les Autorités civiles et militaires des Pays amis et requérons Celles du Royaume de Grèce de laisser passer librement M. Etienne KOTSIANOS, Député

se rendant à l'étranger : FRANCE via ITALIE, SUISSE

et de lui prêter en cas de besoin, toute aide et assistance qui dépendent d'Elles.

Ce passeport est valable pour trois mois avec retour et un seul voyage et expire le 2 mai 1952

Délivré à Athènes le 2 février 1952

Le Ministre des Affaires Etrangères

~~Le Chef du Personnel~~



Signature de porteur

